



Entreprise citoyenne de la route Aviva s'engage



Maîtriser et réduire les risques qui touchent les usagers de la route est devenu un enjeu majeur. La mise en place d'une démarche active de prévention des risques permet de réduire le nombre d'accidents.

Certains comportements au volant occasionnent des drames, humains et matériels, qui auraient pu bien souvent être évités. Ces mauvaises habitudes de conduite peuvent être corrigées grâce à une méthodologie adaptée.

Elle possède également l'avantage de favoriser la préservation de l'environnement, en réduisant les émissions de CO₂.

➤ Qui est concerné ?

Les TPM (transporteurs privés de marchandises) ou les TPPC transportant pour leur propre compte qui possèdent une flotte supérieure à 15 moteurs et qui ont souscrit un contrat flotte Aviva (score C&H > 4).

➤ Définition

La démarche 'Entreprise citoyenne de la route' exprime une volonté commune entre Aviva et l'entreprise cliente. Les deux parties s'engagent à maîtriser et à réduire les risques routiers (et ses coûts directs et indirects), en mettant en place une démarche active de prévention ayant également pour effet de préserver l'environnement.

➤ Modalités

Dans le cadre de ce plan de prévention, Aviva propose à ses entreprises clientes une charte labellisée Aviva baptisée 'Entreprise citoyenne de la route' en partenariat avec l'association Prévention Routière et le cabinet FORCA. Cette charte implique des engagements réciproques et se décline en 5 niveaux.



➤ Principe

L'entreprise ayant signé la charte s'engage à mettre en place :

- Au niveau 1 : un plan de communication visant à sensibiliser aux dangers de conduites addictives (alcool et drogues) et accidentogènes (téléphone au volant, télévision, lecteur DVD...).
- Au niveau 2 : niveau 1, complété par un plan de sensibilisation pour un comportement citoyen au volant du véhicule. Chaque conducteur signe une charte individuelle 'Entreprise-conducteur'.
- Au niveau 3 : niveau 2, complété par un plan de formation des conducteurs permettant de diminuer les risques routiers ainsi que des actions réduisant significativement les émissions de CO₂. L'entreprise s'engage également à délivrer à ses chauffeurs un support de formation à la conduite économique.
- Au niveau 4 : niveau 3, complété par une politique d'intégration des nouveaux salariés.
- Au niveau 5 : niveau 4, complété par une politique globale de sécurité routière se concrétisant par la mise en place d'outils et procédures (gestion post-accident, gestion des incidents, assistance au suivi du parc, plan de circulation, gestion des multi-accidentés...). L'entreprise s'engage à prendre en considération dans sa politique de renouvellement des véhicules des dimensions environnement et sécurité.

➤ Mise en œuvre et suivi des actions

Une fois le choix du niveau déterminé, le respect de l'objectif sera effectué et validé par un logiciel de gestion du Document Unique, fourni par le cabinet FORCA. Cet outil permet également de gérer l'ensemble des supports nécessaires au déploiement du plan de prévention. Si la sinistralité l'exige, un audit sur site peut être organisé afin de valider les actions et la conformité des engagements.

Aviva soutient la démarche de son entreprise cliente :

- en mettant à sa disposition (en partenariat avec FORCA) les outils correspondants à son niveau d'engagement ;
- en réajustant sa tarification selon l'amélioration de son risque routier ;
- en lui fournissant un kit de 3 stickers à apposer sur ses véhicules de façon à communiquer au public son engagement pour la sécurité routière ;
- en lui délivrant chaque année (l'entreprise et ses chauffeurs méritants, engagés en niveau 3, 4 ou 5*) les 'Palmes de l'Ordre du conducteur' de l'association Prévention Routière, en présence des pouvoirs publics.

L'entreprise de transports signataire devra respecter l'ensemble des directives pendant la durée de validité de la charte Aviva. La validité de la charte est liée à la validité du contrat d'assurance flotte entreprise. Elle arrive à échéance, est renouvelée ou résiliée à la même date et dans les mêmes conditions que ce contrat d'assurance. La charte pourra être dénoncée par chacune des parties par lettre recommandée avec A.R. avec un préavis de 3 mois.

* voir conditions dans la charte Entreprise citoyenne de la route

Sur le terrain. Les premières entreprises signataires de la Charte sont déjà convaincues de la pertinence de ces actions de prévention. Témoignage d'une d'entre elles.

Jean-Claude Pla, gérant des transports Vingeanne (Côte-d'Or)

« Quatre à cinq fois par an, Aviva, Forca et notre formateur se rencontrent pour analyser les sinistres survenus, en trouver les origines. Chaque trimestre, nous communiquons à nos conducteurs un questionnaire élaboré d'après leurs sinistres. Nous les amenons ainsi à la réflexion. Depuis le 1^{er} janvier 2009, nous avons mis en place un barème étoile de 0 à 5 pour l'ensemble de nos conducteurs. Il juge l'accidentologie, le comportement général, le respect des horaires et du client... Selon la notation, une prime étoile (allant de 0 à 100 € par mois) est accordée. Plus que jamais, nous souhaitons responsabiliser nos chauffeurs et éviter à tout prix la banalisation des accidents, qu'ils soient petits ou grands. C'est un process bien verrouillé. Notre atelier mécanique participe lui aussi en nous informant si un conducteur a omis de signaler un accrochage.

Nos chauffeurs sont également formés à la conduite rationnelle. Pendant une journée, un groupe de 4 conducteurs roule avec un formateur dans un véhicule équipé d'un logiciel spécifique. Ce programme enregistre les détails de la conduite de chacun, ce qui permet au formateur de leur délivrer des conseils. Consommer moins de carburant, freiner au bon moment, passer moins fréquemment les vitesses... le rapport remet en question leurs habitudes de conduite pour les rendre plus harmonieuses.

Au fil du temps, nous améliorons nos actions et les résultats sont là. Les économies réalisées sont loin d'être négligeables. Nous avons beaucoup moins de dégâts sur notre flotte et par conséquent notre prime d'assurance a baissé. Les chauffeurs qui étaient réticents au début comprennent peu à peu l'intérêt du projet. Ces résultats nous encouragent à poursuivre cette démarche. »